

Poste d'infirmière scolaire, mi-temps

Le LFHED recherche rapidement et au plus tard pour la rentrée prochaine une infirmière scolaire pour un mi-temps s'exerçant entre le lundi et le vendredi en complément d'un autre mi-temps.

Formation/diplômes : Diplôme d'infirmier-e ou titulaire du concours d'infirmière scolaire

Expérience : une expérience dans un poste analogue en France sera appréciée, ce poste concerne autant les soins que l'éducation à la santé avec les actions de prévention à mener auprès de publics variés (de 3 à 18 ans).

Qualités requises : Amabilité et bienveillance, discernement, sens des responsabilités, sens du service, disponibilité

Le profil du poste

ACCUEILLIR - EDUQUER - SOIGNER – PREVENIR

- ▶ répondre aux urgences.
- ▶ donner les 1ers soins à l'élève blessé ou en malaise. Le soin aux élèves passe par une approche éducative, d'accompagnement, de conseil, de suivi.
- ▶ participer à la veille sanitaire.
- ▶ accompagner individuellement l'élève lors de l'accueil à l'infirmierie ou après concertation en équipe. Apporter écoute, aide et soutien à l'élève.
- ▶ assurer le suivi des enfants de la maternelle au lycée tant individuellement que collectivement (suivi des dossiers, appui aux visites médicales, ...)
- ▶ intervenir pour :
 - La protection de l'enfance.
 - Le handicap, les maladies chroniques et/ou évolutives : le projet d'accueil individualisé PAI, le projet personnalisé de scolarisation PPS.
 - Les enfants et les adolescents en souffrance psychique.
 - La contraception d'urgence.
 - Intervenir également par : La mise en place d'une cellule de crise si besoin, conformément aux directives (PPMS ou autres...) suite à des événements traumatiques (décès, accidents graves...)
 - développer les liens avec les familles.

- aider à mettre en place des actions permettant d'améliorer la qualité de vie de l'établissement en matière d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
- organiser le recueil et l'exploitation de données statistiques pour l'aide et le conseil aux équipes

De manière constante ce poste implique de travailler en liaison avec les équipes médico-sociales, éducatives, pédagogiques sous la responsabilité du chef d'établissement.

Les missions se déclinent par la mise en place d'actions progressives et adaptées à chaque tranche d'âge.

- ▶ Il (elle) participe dans le cadre des CESC Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté aux actions collectives afin de développer une dynamique d'éducation à la santé, et de mettre en œuvre des actions appropriées dans le cadre d'une politique de prévention avec une évaluation des actions.
- ▶ L'infirmier(ère) participe à l'élaboration de la politique éducative, de santé et sociale de l'établissement. L'objectif est de promouvoir la santé des élèves et d'amener les élèves et les adultes par un projet plus global à faire de leur espace collectif « une école promotrice de santé ». ▶ Il (elle) peut être force de proposition et conduire des actions d'éducation à la santé en partenariat interne, en appui des apprentissages et programmes scolaires des élèves avec les enseignants (socle commun de compétences) ou avec le concours des partenaires extérieurs si besoin.
- ▶ L'information seule ne suffit pas, les actions éducatives autour de la santé doivent :
Permettre aux élèves de mieux connaître leurs besoins, d'avoir une bonne estime d'eux tout en ayant du respect pour les autres. Le milieu scolaire doit constituer l'espace au sein duquel chacun doit veiller au bien-être de tous les élèves.
- ▶ Aider les élèves à développer leurs compétences psychosociales qui vont leur permettre de mieux gérer les risques, de demander ou d'apporter de l'aide aux autres, de prendre leurs responsabilités et de s'affirmer.
- ▶ Contribuer à l'apprentissage du respect, développer la solidarité avec la participation de tous, l'écoute et l'attention à l'autre, aider à l'intégration dans le groupe classe et le groupe de pairs.

L'infirmier(ère) intervient prioritairement dans les domaines suivants :

- ▶ L'éducation à la sexualité : une attention particulière sera portée aux élèves pouvant être victimes d'homophobie, de violences sexistes, de harcèlement ou de discriminations. Il (elle) accompagne l'élève sur toutes les questions autour de la contraception, les infections sexuellement transmissibles (VIH SIDA...)
- ▶ La prévention : des addictions (substances psycho-actives licites ou illicites), des conduites à risques, du mal être, de la violence.
- ▶ L'éducation nutritionnelle : la prévention du surpoids, de l'obésité, les rythmes chrono biologiques et la pratique du sport (boire, manger, bouger, dormir)

► Le secourisme : APS (apprendre à porter secours) pour les élèves du 1er degré et PSC1 (prévention et secours civique de niveau1) pour les collégiens (se référer au socle commun de compétences/élèves de troisième) ainsi que pour les adultes de l'établissement (Contribuer à la formation initiale et continue des personnels)